

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30/09/2023.

Société ATL AUTO.

53 rue St Pierre

91490 MILLY LA FORÊT

Le 30/09/2023 à 18h00

Serge DUFRESNES, associé unique de la société ATL AUTO demeurant 53 rue St Pierre 91490 MILLY LA FORÊT a pris les décisions suivantes :

- Dissolution anticipée et mise en liquidation amiable.
- Nomination du liquidateur

1) Dissolution anticipée et liquidation amiable

Serge DUFRESNES, associé unique décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2023.

Le siège social de la liquidation est établi à :
53 rue St Pierre 91490 MILLY LA FORÊT.

A l'issue de la liquidation l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

2) Nomination du liquidateur amiable.

L'associé unique demeurant 53 rue St Pierre 91490 MILLY LA FORÊT décide d'exercer les fonctions de liquidateur pendant toute la période de liquidation.

Fin de l'AG. 30/09/2023, 18h30

Signature de l'associé unique.

